

Crédit Mutuel Arkéa chercherait à se délester de Leetchi

Le groupe bancaire fait le bilan de ses prises de participation et envisagerait de céder Leetchi, dont elle avait acquis 86% du capital en 2015.

La Fintech passe un nouveau cap. Après celui de la consolidation, qui avait vu plusieurs acteurs majeurs se faire racheter par des grands groupes, le secteur trie le bon grain de l'ivraie. Et Leetchi est à mettre dans la deuxième catégorie. Selon nos confrères des Échos, le service de cagnottes en ligne qui avait été acquis par Crédit Mutuel Arkéa en 2015, serait aujourd'hui à vendre. La filiale de paiements MangoPay serait elle aussi en voie d'être cédée. Aucune de ces deux informations n'a été confirmée par le groupe, dont le nouveau président Julien Carmona évoquait cependant depuis plusieurs mois la nécessité d'effectuer des « *arbitrages* » qui pourraient aboutir à des cessions.

Ce serait un aveu d'échec pour le groupe, qui avait investi pas moins de 60 millions d'euros pour acquérir 86% du capital de Leetchi en 2015. Difficile d'imaginer comment il pourrait rentrer dans ses frais en se délestant aujourd'hui de l'ex-pépète devenu canard boîteux : avec 4 millions d'euros de pertes en 2020, la situation financière de Leetchi est loin d'être florissante. La startup n'a pas su tirer profit de ses 12 millions d'utilisateurs dans 150 pays. De quoi jeter le discrédit sur son modèle économique, principalement fondé sur la commission que prélève Leetchi sur les cagnottes. La concurrence accrue sur ce segment, menée à la fois par d'autres Fintechs et des établissements bancaires qui peuvent s'appuyer sur d'autres sources de revenus pour proposer le même service à des coûts moindres pour leurs utilisateurs, a eu raison de l'engouement pour Leetchi.

Ce n'est pas non plus l'image de marque de la startup qui pourra faire grimper sa valorisation. Ces dernières années, la plateforme a été confrontée à plusieurs reprises à des campagnes polémiques. En 2018, Leetchi a dû faire face à une fronde de certains donateurs pour avoir arrêté la cagnotte mise en ligne pour l'ex-boxeur Christophe Dettinger à la suite de son agression d'un gendarme mobile dans le cadre d'une manifestation des Gilets jaunes. Plus récemment, c'est une tout autre fronde à laquelle la plateforme a été confrontée : l'UFC-Que Choisir l'a pointée du doigt pour des retards de versement de cagnottes. Alors, qui voudra sauver le soldat Leetchi ?

Article écrit par GERALDINE RUSSELL